

Date Printed: 04/20/2009

JTS Box Number: IFES_63
Tab Number: 117
Document Title: Special elections regionales
Document Date: 1998
Document Country: France
Document Language: French
IFES ID: CE00697



* 7 D 4 6 9 1 8 A - 6 B 1 3 - 4 6 9 0 - B C 8 4 - C 3 B B A 8 1 0 D C 9 5 *

Spécial élections régionales

Dimanche 15 mars 98 : un seul jour, un seul tour

Le dimanche 15 mars prochain, l'ensemble des Rhônalpins inscrits sur les listes électorales sera invité à renouveler les 157 Conseillers régionaux de Rhône-Alpes. L'élection s'effectuera en un seul tour, au scrutin de liste par département, à la représentation proportionnelle intégrale : bref historique de la plus jeune des collectivités françaises.

La Région est une collectivité territoriale récente.

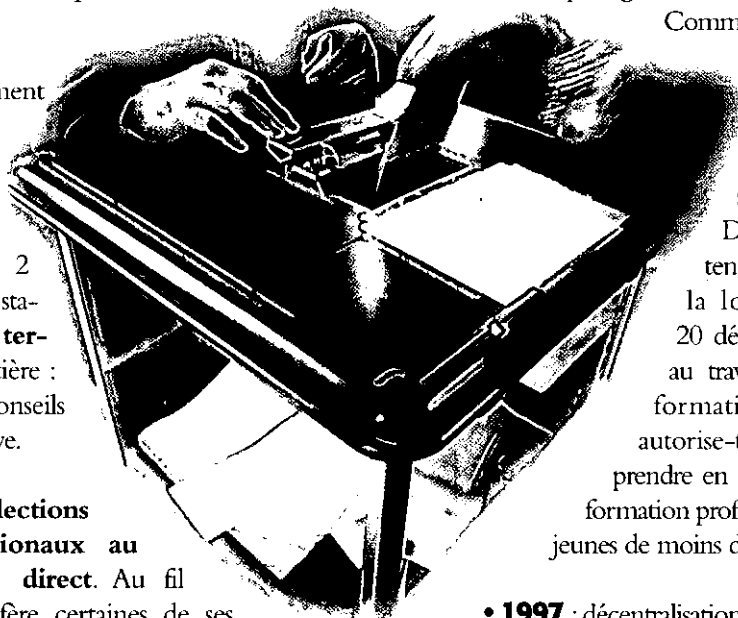
• **A partir des années 60** : l'Etat prépare un nouvel échelon de décentralisation de l'administration plus large que le Département : la Région.

• **1972** : le Parlement crée les établissements publics régionaux.

• **1982** : la loi du 2 mars leur confère le statut de collectivités territoriales à part entière : la naissance des Conseils régionaux est effective.

• **1986** : premières élections des conseils régionaux au suffrage universel direct. Au fil des ans, l'Etat transfère certaines de ses compétences en matières d'enseignement et de formation (construction et entretien des lycées, apprentissage...), d'aménagement du territoire (équipements collectifs...), et de développement économique (aides aux entreprises, à l'artisanat, à l'expor-

tion...). Ces transferts de compétences sont accompagnés de recettes fiscales et de fonds de l'Etat correspondants, donnant aux Régions une réelle autonomie financière... le tout dans le respect des prérogatives des Départements et des Communes.



• **1992** : seconde élection des Conseillers régionaux au suffrage universel direct. De nouvelles compétences s'ensuivent : ainsi, la loi quinquennale du 20 décembre 1993 - relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle - autorise-t-elle la Région à prendre en charge l'ensemble de la formation professionnelle continue des jeunes de moins de 26 ans.

• **1997** : décentralisation des transports collectifs régionaux de voyageurs (TER)... Rhône-Alpes figure au rang des Régions retenues pour expérimenter l'organisation de l'offre ferroviaire sur le territoire. Le 15 mars prochain, vous participerez vous aussi à la construction de la région Rhône-Alpes.

Rhône-Alpes en chiffres

La première région après l'Île-de-France

- une grande région, aussi grande que la Suisse ou la Belgique (43 700 km²) et aussi peuplée que le Danemark (5,65 millions d'habitants)
- 8 départements : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie
- un réseau de 6 villes de plus de 100 000 habitants et 9 agglomérations
- 3 000 communes
- une situation géographique exceptionnelle, avec de grandes villes voisines : Marseille, Montpellier, Clermont-Ferrand, Dijon, Genève, Turin...

Une région à l'économie dynamique

- la deuxième région économique française, avec de grands groupes industriels et un réseau dense de 260 000 PME-PMI
- 10 % du Produit Intérieur Brut national
- Rhône-Alpes est la deuxième région exportatrice de France (10 % des exportations nationales)
- la deuxième destination touristique du territoire métropolitain (220 stations de ski, 17 stations thermales...)

Une région jeune

- plus d'un Rhônalpin sur quatre a moins de vingt ans
- l'âge moyen des Rhônalpins (36 ans) est inférieur à la moyenne nationale
- 290 000 lycéens et apprentis dans 573 établissements, 200 000 étudiants dans 9 universités et plus de 30 grandes écoles
- Près de 20 % des ingénieurs français sont formés en Rhône-Alpes

Une région internationale

- les Quatre moteurs pour l'Europe unissent la région au Bade-Wurtemberg, à la Lombardie et à la Catalogne, par ailleurs membre de l'Arc Sud Européen et de la Communauté de Travail des Alpes Occidentales. Rhône-Alpes entretient également des relations économiques et humanitaires sur trois continents.

La Région, le Département, la Commune... qui fait quoi ?

	22 Régions	96 Départements	36 433 Communes
Exécutif	Président du Conseil régional	Président du Conseil général	Maire
Organe délibérant	Conseil régional	Conseil général	Conseil municipal
Durée du mandat	6 ans	6 ans	6 ans
Mode de scrutin	Représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur listes départementales. Un seul tour.	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Un candidat par canton Renouvellement par moitié tous les 3 ans.	Scrutin majoritaire à deux tours sur listes combiné avec une part de représentation proportionnelle à la plus forte moyenne (communes de plus de 3 500 habitants)
Prochaines élections	15 mars 1998	15 et 22 mars 1998 (un canton sur deux)	2001
Compétences particulières (extraits)	Lycées / Formation professionnelle Développement économique et emploi Transports collectifs régionaux Aménagement du territoire	Collèges Action sanitaire et sociale Transports scolaires Voirie	Ecoles primaires et maternelles Services de proximité Transports urbains Voirie, patrimoine communal

Les principales compétences de la Région

La Région est une collectivité jeune qui agit localement dans trois principaux domaines :

Former les jeunes

La Région a pour mission de **construire, équiper et entretenir les établissements d'enseignement du second degré** (plus de 290 000 élèves en Rhône-Alpes).

Elle doit également organiser la **formation professionnelle** des jeunes - filières scolaires, apprentissage, formation continue - et des adultes.

Elle participe au développement des universités dans le cadre des contrats conclus avec l'Etat et les représentants du milieu universitaire.

Soutenir le développement économique et l'emploi

Dans le cadre de ses compétences légales, la Région a pour tâche de **favoriser le développement économique et de contribuer à la création d'emplois**.

L'industrie, la recherche, l'artisanat, l'agriculture et le tourisme font notamment l'objet d'interventions spécifiques et concertées.

Aménager le territoire

Avec les Départements et les Communes de Rhône-Alpes, la Région participe à l'aménagement équilibré des bassins de vie, à la construction des équipements collectifs (installations publiques à vocation sportive ou de loisirs, aménagements culturels, routiers...) et à la dynamisation de l'économie locale. L'aménagement du territoire rhônalpin repose également sur la gestion des Parcs Naturels Régionaux, sous la responsabilité des Régions. En Rhône-Alpes, la Région a compétence pour organiser à titre expérimental les transports collectifs régionaux de voyageurs, et participe à la réalisation d'infrastructures routières importantes (routes nationales et départementales...).

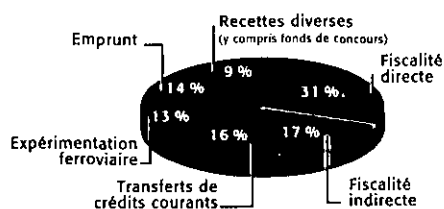
En fonction des besoins et des choix qu'elles effectuent, les Régions peuvent avoir une certaine spécialité dans d'autres domaines : la solidarité, le logement, la culture ou le sport...

Le budget

Les recettes

Elles proviennent de trois sources :

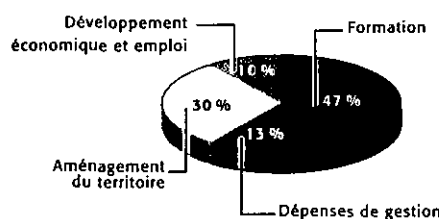
- la fiscalité : composée d'une part de la fiscalité locale directe (taxe d'habitation, taxe professionnelle et taxes foncières), et d'autre part, de certaines taxes indirectes (permis de conduire, carte grise des véhicules...)
- les transferts de crédits de l'Etat : compensations financières relatives aux charges transférées aux Régions par l'Etat
- divers fonds de concours et emprunt



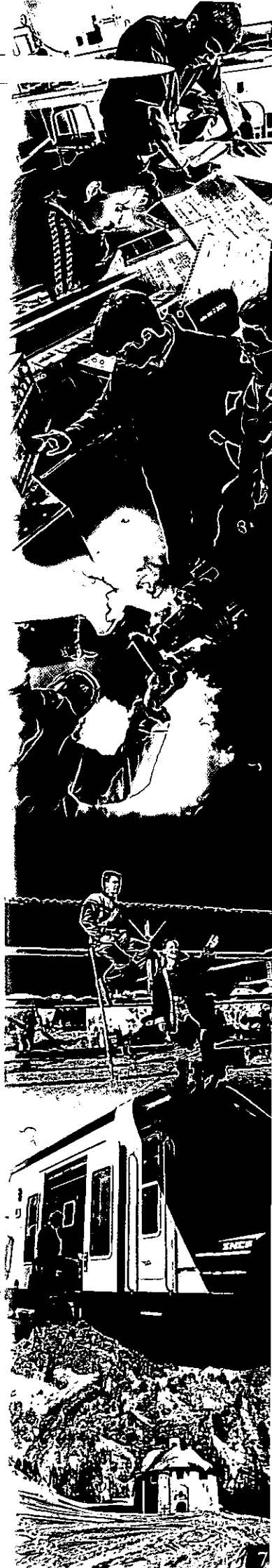
Les dépenses

Elles s'organisent autour des trois axes d'intervention de la Région :

- la formation
- le développement économique et l'emploi
- l'aménagement du territoire auxquels s'ajoutent les dépenses de gestion.



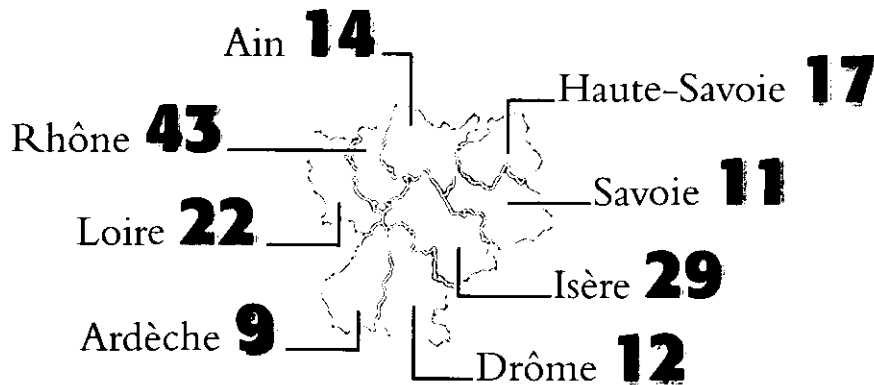
Budget 97 : 7,4 milliards de francs



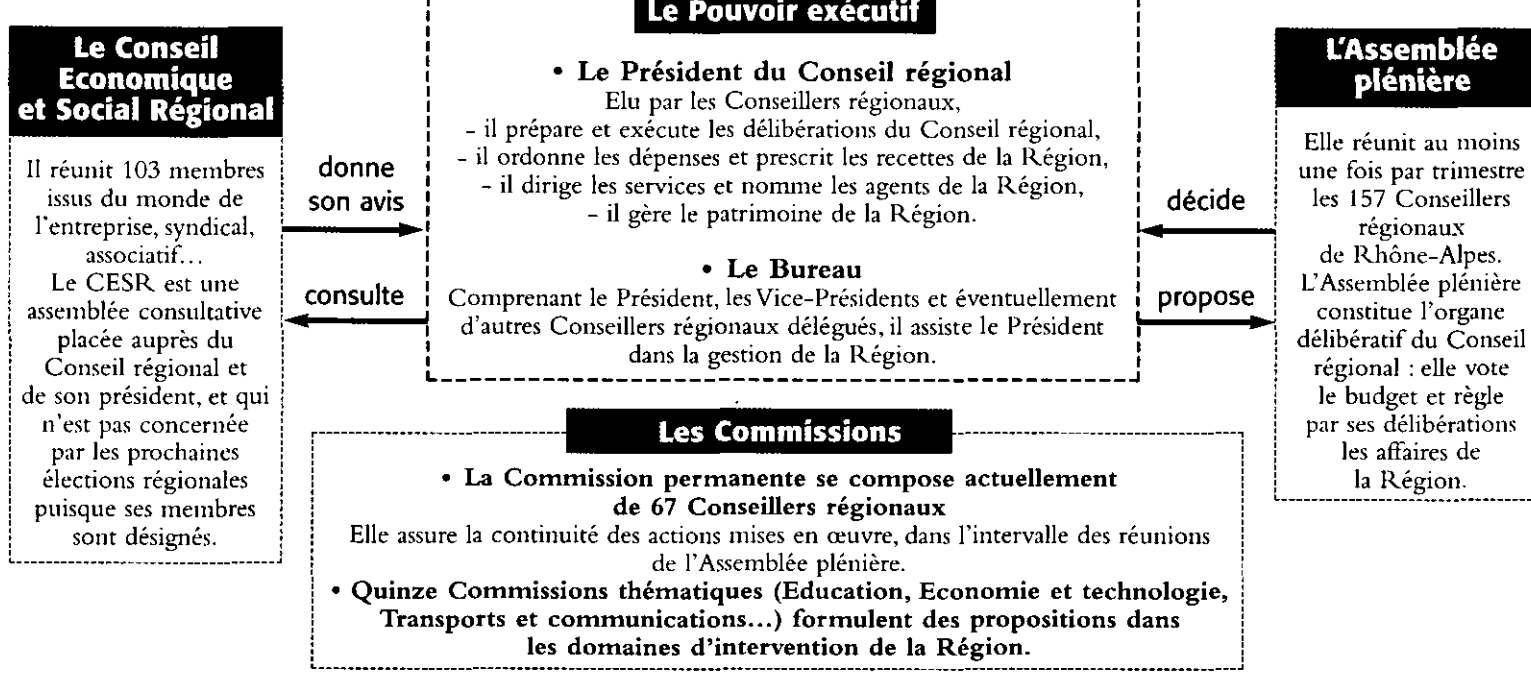
Qui représente les citoyens à la Région ?

Le Conseil régional est composé de 157 Conseillers régionaux élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Leur nombre est proportionnel à la taille de la population.



Comment fonctionne la Région ?



Elections, mode d'emploi

Les élections régionales : 15 mars 1998

- élection des Conseillers régionaux au suffrage universel direct ;
- mandat de six ans ;
- scrutin de **liste départementale**, selon la règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Un seul tour de vote ;
- on ne peut panacher les listes, ni exprimer un vote préférentiel vis-à-vis d'un candidat.

Concrètement...

Dans chacun des huit départements de Rhône-Alpes, plusieurs listes se présentent aux suffrages des citoyens. Chaque électeur se prononce en faveur de l'une des listes, sans pouvoir la modifier en aucune façon. Les candidats sont élus en fonction du nombre de voix que leur liste a recueilli par rapport aux autres, et de leur position dans la liste. Les listes qui n'obtiennent pas au moins 5 % des suffrages exprimés n'ont aucun élu.

Le total des candidats élus dans chaque département constitue la nouvelle assemblée plénière du Conseil régional, qui se réunira pour la première fois le 20 mars prochain afin d'élire parmi ses 157 membres un Président.

Les élections cantonales : 15 et 22 mars 1998

- élection des Conseillers généraux au suffrage universel direct ;
- mandat de six ans ;
- scrutin **uninominal** majoritaire à deux tours.

En résumé...

- Tous les électeurs français voteront **une fois** -et une seule- le dimanche 15 mars, afin d'élire leurs conseillers **régionaux** (choix entre plusieurs listes).
- Les électeurs dont les cantons font l'objet d'un renouvellement voteront également le dimanche 15 mars pour élire leurs conseillers **généraux** (choix entre plusieurs candidats). Si un candidat n'obtient pas la majorité absolue des suffrages dans le canton où il se présente, un second tour sera organisé le dimanche 22 mars. Le conseiller général élu sera le candidat qui aura obtenu le plus de voix lors de cette seconde consultation.

Renseignements complémentaires dans votre mairie.

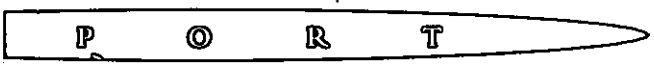


Country FRANCE

Year 03/98 Language French

Description Voter Education
for Regional Elections
(made by the Rhône-
Alpes Region)

IFES developed/sponsored? No



Coupe du monde de football Rhône-Alpes, porteur officiel d'air pur !

FOOTBALL : LES «PLUS» DE RHÔNE-ALPES



Le stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne (42).

• **Le Foot Pass** : "le" moyen le plus fiable pour se rendre sur les stades, en combinant billet de train aller-retour et entrée au match. La SNCF estime aujourd'hui à 300 clients régionaux par rencontre, le nombre de supporters susceptibles de recourir au chemin de fer. Avec un Foot Pass, le coût du trajet est 50 % moins cher...

• **Le tournoi régional interquartiers** : la possibilité de pratiquer le football sans exigence de licence, pour 5 000 jeunes rhônalpins âgés de 14 à 17 ans. Le Tournoi est proposé à 40 villes de Rhône-Alpes. Les joueurs seront jugés sur leur performances, et surtout sur leur sportivité : les 300 plus «fair-play» pourront assister à un match de la Coupe du Monde !

• **Le Club services : mis à la disposition des villes** de la région accueillant une équipe étrangère, il constitue une force d'appoint logistique de premier ordre : traduction, communications culturelles relatives à chaque délégation, information des tours opérateurs pour l'hébergement des supporters étrangers, aide au pavoisement... D'autres coulisses de l'événement vous seront dévoilées dans un prochain numéro du Magazine Rhône-Alpes (contact : M. Dutreil, CRT, tél. 04 72 59 49 98).

• **Le jeu concours** : permettra aux lycéens de seconde et première année BEP d'utiliser la portée universelle de l'événement pour effectuer un travail pédagogique en lien avec les programmes scolaires. Les meilleures classes pourront également assister à un match de la Coupe du monde !

La région a choisi délibérément de vivre à l'heure de la Coupe du monde de football. Avant même le lever de rideau du 13 juin prochain - qui verra la Corée du Sud et le Mexique en découdre sportivement à Lyon - la Région accueillera 7 équipes nationales en camp d'entraînement de longue durée. Une bonne occasion de promouvoir les attraits de la région auprès des sportifs, sponsors et autres médias étrangers...

Rhône-Alpes est vraiment «le plus beau stade que l'on puisse inventer» : outre les douze matches de la Coupe du monde qui feront vibrer Gerland (Lyon) et Geoffroy Guichard (St-Etienne), la région hébergera rien moins que 7 délégations sportives étrangères en préparation ! Voici la répartition précise des coulisses de l'exploit :

- Etats-Unis** : château de Pizay, Saint-Jean-d'Ardières (Rhône)
- Belgique** : golf du Gouverneur, Monthieux-Trévoux (Ain)
- Colombie** : relais de la Tour du Pin (Isère)
- Japon** : Park hôtel, Aix-les-Bains (Savoie)
- Tunisie** : hôtel du Monnard, Montboucher-sur-Jabron (Drôme)
- Yougoslavie** : hôtel de la Charpinière, Saint-Galmier (Loire)
- Argentine** : centre de formation aux métiers du sport, l'Etrat (Loire).

Laissez le charme agir...

Pour amener autant d'équipes prestigieuses à choisir Rhône-Alpes aux fins d'entraînement, la petite équipe conduite par Jean Fournet-Fayard - ancien président de la Fédération française de football et... lyonnais de naissance - a déployé les grands moyens. Elle a commencé par recenser tous les sites d'hébergement adaptés, et contacté les responsables des délégations étrangères. Un travail de fond complété par l'opération «commando» orchestrée le 4 décembre à Marseille, lors du tirage au sort des matches de la Coupe : Rhône-Alpes est partie à l'assaut



Le stade de Gerland à Lyon (69).

des représentants de 22 pays, en charge du sport ou de la logistique. Résultat : notre région talonne l'Île-de-France en nombre d'équipes accueillies ! Pour chaque délégation, une quarantaine de personnes seront hébergées sur place pendant trois semaines en pension complète, soit environ 1 000 francs de dépenses par personne et par jour (en moyenne)... Sans compter les séjours de transit de 11 équipes basées hors Rhône-Alpes, mais appelées à disputer un match à Lyon ou Saint-Etienne et les quelque 150 000 supporters étrangers attendus dans la région. Derrière les retombées économiques immédiates, les opérateurs touristiques attendent beaucoup de la promotion exceptionnelle dont bénéficiera ainsi notre région. On peut compter en effet sur les chaînes de télévision étrangères pour vanter, en-dehors des stades, les charmes de Rhône-Alpes aux téléspectateurs, notamment américains ou japonais... La troisième mi-temps promet d'être passionnante !